ROYAUME DU MAROC
=ooOoo=

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

N°...4437...DRH/DDRH/SAPC

Rabat, le..29..JUIL..2019

DECISION

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORETS

Vu le dahir n° 1.58.008 du 04 Chaabane 1377 (24 Février 1958) portant statut général de la fonction publique, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret Royal n° 401.67 du 13 Rabia I 1387 (22 juin 1967) portant règlement général des concours et examens pour l'accès aux cadres, grades et emplois des administrations publiques, tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu le décret n° 2.00.279 du 02 Rabia II 1421 (5 Juillet 2000) portant statut particulier du corps interministériel des médecins vétérinaires, tel qu'il a été modifié complété ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime n° 1681.11 du 26 Joumada II 1432 (30 Mai 2011), fixant les procédures et les modalités d'organisation du concours professionnel pour l'avancement au grade exceptionnel de Médecin Vétérinaire ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 2463 en date du 08 Mai 2019 portant ouverture du concours professionnel pour l'avancement au grade exceptionnel de Médecin Vétérinaire ;

Vu l'avis des examens d'aptitude professionnelle (Exercice 2019), publié aux journaux suivants :
- Al Alam n° 24443 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;
- L'Opinion n° 18875 en date du 04 et 05 Mai 2019 ;

Vu la décision relative à la nomination du jury n° 3698 en date du 05 Juillet 2019 ;

Vu le procès verbal de délibération du jury sur les résultats finaux du concours professionnel pour l'avancement au grade exceptionnel de médecin vétérinaire;

DECIDE

Article unique : La liste des candidats déclarés définitivement admis au concours professionnel pour l'avancement au grade exceptionnel de Médecin Vétérinaire, organisé le **07 Juillet 2019**, est arrêtée comme suit :

Options : **SECURITE, SANTE, TECHNOLOGIE DES PRODUITS D'ORIGINE ANIMALE ; ANALYSE ET RECHERCHES VETERINAIRES, LEGISLATION VETERINAIRE (REGLEMENTATION) ET SANTE ANIMALE.**

NOM ET PRENOM, Effectif : (Treize, 13)

FENNANE NAOUAL

EL JARJINI LATIFA

BOULID RACHID

MEZZOUG REDA

KHERRATI ALMEHDI

BATTAH REDOUANE

ABOUHAFS RACHID

SIBOUS HANA

MRABET DIYAE

KOURBI FATIMA

REBBAH MOHAMED

AIT EL TRACH MALIKA

LHOUSS MOHAMED

Pour le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Le Directeur des Ressources Humaines (P.O)
Signé : ADIL ELOUFIR